

Modification de la gestion des déchets au 1^{er} janvier 2007

**PLAINE CENTRALE
DU VAL-DE-MARNE**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Madame, Monsieur,

Dans un souci d'amélioration de la collecte des déchets, la communauté d'agglomération de la Plaine Centrale du Val de Marne va procéder à des modifications de l'organisation du service de collecte et des bacs que vous utilisez quotidiennement.

Quelles sont ces modifications ?

- **Suppression de votre caissette bleue:** les papiers et journaux-magazines devront être déposés dans le bac jaune avec les autres déchets d'emballage à compter du 1^{er} janvier.

Pourquoi? parce que les évolutions techniques du centre de tri permettent de trier ces déchets recyclables mélangés.

Avantages: un geste de tri plus simple, un bac de moins à gérer, une collecte plus rapide.

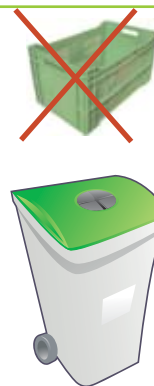


- **Remplacement de votre caissette verte par un nouveau bac vert:** le verre devra être présenté à la collecte dans ce nouveau bac vert à roulettes à compter du 1^{er} janvier, il sera désormais collecté tous les 15 jours.

Pourquoi? parce que les quantités de verre diminuent et qu'il faut un bac plus grand pour stocker le verre pendant deux semaines.

Avantages: une plus grande capacité de stockage, une meilleure manipulation du bac.

NB: Vous pouvez garder vos caissettes bleues et vertes pour un usage personnel, elles ne seront pas récupérées, ni collectées.

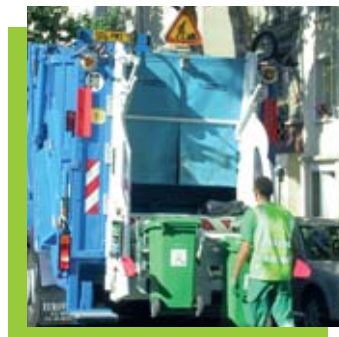


- **Adaptation des fréquences de collecte à partir du 1^{er} janvier 2007:**

- Les ordures ménagères (bac gris/grenat) seront collectées deux fois par semaine.
- Les emballages et journaux-magazines (bac jaune) seront collectés une fois par semaine.
- Le verre (bac vert) sera collecté toutes les deux semaines (semaine paire ou impaire).
- Les déchets végétaux (sacs plastiques distribués au printemps) ne seront plus collectés durant les mois d'hiver (décembre, janvier, février).

Pourquoi? parce que la forte fréquence de collecte n'était pas adaptée et le service sous utilisé par les habitants.

Avantages: un service adapté aux besoins, moins de bennes et moins de pollution, une meilleure maîtrise des coûts de gestion des déchets.



Comment cela va-t-il se passer?

Trois phases sont prévues :

► **Novembre - janvier: remplacement du bac à verre**

Un agent accrédité de la société TEMACO passera chez vous afin de vous remettre votre nouveau bac à verre. C'est un bac à roulettes pour le verre comme ceux que vous possédez déjà pour les emballages et les ordures ménagères.

Si vos bacs sont abîmés ou nécessitent un remplacement, signalez-le à l'agent qui changera également vos autocollants.

Une maintenance sera opérée ultérieurement.

Si vous êtes absents, un avis de passage sera déposé dans votre boîte aux lettres. Merci d'appeler au numéro de téléphone indiqué sur l'avis de passage pour fixer un rendez-vous avec TEMACO.



► **Mi-décembre:**

- Vous recevrez **un nouveau guide de tri** avec le bulletin municipal
- Vous recevrez **votre calendrier de collecte** 2007 dans votre boîte aux lettres



► **1^{er} janvier: entrée en vigueur du nouveau calendrier des jours de collecte**

Nous restons à votre entière disposition pour vous aider à mettre en œuvre ces changements et pour répondre à toutes vos questions au numéro vert (gratuit) suivant: **0 800 138 391**.

Certain de votre collaboration, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées.

Le Vice-Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Philippe DEVISME'.

Philippe DEVISME